

## Les migrations en provenance des ex-républiques soviétiques en Turquie, vingt ans après la disparition de l'URSS

Adeline Braux

---

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/anatoli/439>

DOI : 10.4000/anatoli.439

ISSN : 2498-0730

**Éditeur**

CNRS Éditions

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 octobre 2012

Pagination : 189-201

ISBN : 978-2-271-07539-0

ISSN : 2111-4064

**Référence électronique**

Adeline Braux, « Les migrations en provenance des ex-républiques soviétiques en Turquie, vingt ans après la disparition de l'URSS », *Anatoli* [En ligne], 3 | 2012, mis en ligne le 01 août 2016, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/anatoli/439> ; DOI : 10.4000/anatoli.439

---

# Les migrations en provenance des ex-républiques soviétiques en Turquie, vingt ans après la disparition de l'URSS

Adeline Braux

En ce début de *xxi*<sup>e</sup> siècle, la migration est devenue un phénomène social tout aussi incontournable que banalisé. Plusieurs facteurs expliquent son développement exponentiel ces vingt dernières années : l'information, qui construit un véritable imaginaire migratoire, par le biais notamment des médias et des migrants eux-mêmes lors de leur séjour dans leur pays d'origine ; la persistance de zones de fracture économique, politique, sociale et démographique ; l'urbanisation rapide dans les pays en développement ; l'élargissement du champ de la mobilité ; l'économie du passage ; la généralisation des passeports ; la création de larges espaces de libre circulation des personnes et des marchandises ; l'existence de solidarités et l'émergence de nouveaux réseaux<sup>1</sup>. À cet égard, la Turquie se trouve dans une situation tout à fait exceptionnelle, au sens propre du terme : pays d'émigration, elle est également une interface de premier plan, par laquelle transite un grand nombre de migrants vers l'Europe occidentale et tend à devenir un pays d'immigration.

Autrefois symboles de la Guerre froide et de la séparation entre l'OTAN et les forces du Pacte de Varsovie, les frontières entre la Turquie et l'ex-URSS se sont ouvertes après 1991<sup>2</sup>, générant des flux aussi hétérogènes que difficilement quantifiables. La manifestation la plus évidente en a été, dans les années 1990, l'afflux des *tchelnoki*, les commerçants à la valise ou « navetteurs » originaires des anciennes républiques soviétiques, en particulier de Russie et du Caucase, qui sont à l'origine de la création ou de l'agrandissement sans précédent de certains marchés de détail en Turquie, à Istanbul surtout. De l'autre côté de l'ancienne frontière turco-soviétique, les entrepreneurs en BTP originaires de Turquie en Russie ou tout simplement les coiffeurs turcs installés à Bakou sont une réalité. Il ne s'agit là toutefois que de quelques-unes des

1. BADIE Bertrand, BRAUMAN Rony, DECAUX Emmanuel, DEVIN Guillaume, WIHTOL DE WENDEN Catherine, *Pour un autre regard sur les migrations*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 22-24.

2. À l'exception notable de la frontière arméno-turque.

formes de migration engendrées par la disparition de l'URSS et la reconstitution des espaces intervenue dans son sillage. Alors que les États concernés sont engagés dans des formes de coopération économique, militaire, énergétique plus ou moins poussées et efficaces car dépendantes de nombreux acteurs, y compris extérieurs, et des différents conflits qui ont marqué la région, les mouvements migratoires échappent comme bien souvent au politique.

## Un paysage contrasté, bouleversé par la disparition de l'URSS

Depuis 1989, la Russie a accueilli plus de 10 millions de migrants sur son sol, tous pays d'origine confondus. Alors que dans les années 1990 la gestion des flux migratoires n'était qu'un problème parmi d'autres, cette problématique est devenue dans les années 2000 un enjeu politique, social et économique majeur. Compte tenu de la décline démographique qui affecte déjà son volume de main-d'œuvre disponible, la Russie ne pourra se passer de l'immigration. À l'heure actuelle, les flux en provenance de la Communauté des États indépendants (CEI) restent les plus dynamiques et contribuent à entretenir le lien entre l'ancien Centre et ses périphéries. Ils sont aussi à l'origine d'évolutions qui ont une influence non seulement sur les relations entre la Russie et son «étranger proche», mais également sur la politique intérieure russe en matière d'immigration. Les migrations au sein de l'espace post-soviétique ont connu une évolution marquée par trois étapes importantes. Tout d'abord, dans les années qui ont immédiatement suivi la disparition de l'URSS, pour les Russes résidant dans les nouveaux États indépendants et les personnes d'autres origines chassées par des conflits ou craignant pour leur statut au sein des États nouvellement constitués, la Russie représentait un refuge naturel, cependant que nombre de citoyens russes émigrèrent vers l'Europe occidentale ou les États-Unis. Les flux correspondant au "retour" des Russes en Russie ralentissent dès le milieu des années 1990 tandis que, après un pic en 1994, les migrations à caractère définitif en provenance des autres nouveaux États indépendants diminuent par la suite chaque année. La seconde phase se caractérise par une diminution de l'émigration hors de Russie et une croissance soutenue des flux migratoires dirigés vers la Russie pour des raisons économiques et politiques. Enfin, la troisième étape, qui s'étend de 1996 à notre époque, a vu le nombre d'arrivées motivées par des raisons politiques diminuer, mais celui des migrants à la recherche de conditions économiques

plus favorables a augmenté. Ce dernier flux est ainsi devenu le plus dynamique de tous. Parmi ces migrants, les ressortissants anciennement soviétiques sont de loin les plus nombreux, même si, depuis le milieu des années 2000, ce flux tend à se stabiliser. Le panorama de la situation migratoire en ex-URSS fait donc apparaître une nette préférence pour la Russie parmi les destinations d'émigration privilégiées des ressortissants des anciennes républiques soviétiques. La Turquie se pose toutefois en concurrent assez sérieux de son grand voisin du nord puisqu'elle attire non seulement des flux non négligeables de migrants centrasiatiques et surtout sud-caucasiens, moldaves ou ukrainiens, mais constitue également une terre d'élection pour nombre de citoyens russes.

En Turquie, le contexte migratoire est marqué par la forte pression exercée par l'Union européenne sur les autorités turques afin de juguler les migrations irrégulières, vouées la plupart du temps (en tout cas dans le schéma prévu par les migrants) à finir leur voyage dans un pays de l'UE<sup>3</sup>. L'imposition d'un régime de visas à un grand nombre de ressortissants de pays du Moyen-Orient et d'Asie répond au souhait réitéré par l'UE de voir la Turquie signer des accords de réadmission des migrants séjournant illégalement dans un pays de l'UE<sup>4</sup>. La législation turque en matière d'immigration est ainsi régulièrement amendée pour se conformer à l'acquis communautaire. En Turquie, c'est la Direction générale de la Sécurité qui est compétente pour délivrer les cartes de séjour (*ikamet tezkeresi*) aux ressortissants étrangers. Cette institution fournit également les statistiques de passages aux frontières<sup>5</sup>. Il existe, par ailleurs, des motivations propres à la Turquie, notamment la volonté de favoriser les ressortissants étrangers d'origine turque. C'est le cas par exemple des Turkmènes d'Irak, qui peuvent obtenir très facilement un visa dans les représentations diplomatiques turques du nord de l'Irak ou même à la frontière, alors que les ressortissants irakiens dans leur ensemble sont tenus

3. On a pu observer la même attitude envers les autorités russes dans les années 1990 et 2000, quoique dans une moindre mesure : la Turquie étant candidate à une intégration dans l'UE, la nécessité de satisfaire ses partenaires européens est davantage prégnante.

4. En vertu de ce type d'accords, le pays (en l'occurrence la Turquie) par lequel le migrant a pénétré dans la zone concernée (espace Schengen) est tenu de « reprendre » sur son sol les migrants en question, ce qui serait difficilement gérable compte tenu de la position géographique de la Turquie, porte d'entrée vers l'UE. Existe également la crainte en Turquie que la présence de ces migrants se pérennise. Leur imposer d'être muni d'un visa avant même de se présenter à la frontière constitue donc un premier obstacle.

5. TAPIA Stéphane de, *Migrations et diasporas turques. Circulation migratoire et continuité territoriale (1957-2004)*, Paris, IFEA-Maisonnewe et Larose, 2005, p. 56.

d'être munis d'un visa en bonne et due forme avant même de pénétrer sur le sol turc. Dans un autre registre, il semblerait que la police turque soit beaucoup plus tolérante à l'égard des migrants azerbaïdjanais séjournant de façon irrégulière dans le pays<sup>6</sup>.

D'après les statistiques disponibles, la proportion de migrants en Turquie se situait à 1,9 % de la population en 2010<sup>7</sup>. Les données du recensement conduit en 2001 faisaient apparaître la présence d'à peine 9 000 ressortissants de la Fédération de Russie et de 9 000 ressortissants azerbaïdjanais environ. Ces chiffres sont toutefois bien en deçà de la réalité, et pour cause : la grande majorité des ressortissants de l'ex-URSS séjournent en Turquie de façon irrégulière. Les statistiques concernant les entrées de ressortissants de l'ex-URSS sur le territoire turc semblent plus pertinentes pour avoir une idée des flux en jeu : en 2006, il y aurait eu au moins 1 790 041 entrées de citoyens russes en Turquie, contre 451 256 entrées de citoyens ukrainiens. Pour les ressortissants arméniens, azerbaïdjanais et géorgiens, ce chiffre était respectivement de 38 173, 347 906 et 498 163, tandis que, pour les républiques d'Asie centrale, il restait stable par rapport à 2005 avec environ deux millions d'entrées<sup>8</sup>.

Les migrations de l'ex-URSS vers la Turquie se sont développées selon un schéma qui échappe aux paradigmes habituels de l'immigration dite d'installation telle qu'on la connaît dans les pays d'immigration traditionnels. Ces circulations migratoires, qui peuvent être définies, *a minima*, comme « l'ensemble des mobilités induites par le fait migratoire »<sup>9</sup>, se substituent désormais au classique projet migratoire qu'impliquait l'occupation d'un emploi dans un

---

6. KIRIŞCI Kemal, « Informal “Circular migration” Into Turkey: The Bureaucratic and Political Context », *Carim*, n° 21, 2008, p. 8.

7. Source OIM : <http://www.iom.int/jahia/jahia/activities/europe/eastern-europe/turkey>, page consultée le 3 décembre 2011.

8. Qui se répartissent comme suit : Kazakhstan : 128 000, Kirghizstan : 37 000 ; Tadjikistan : 10 500 ; Turkménistan : 45 000 ; Ouzbékistan : 26 000. Statistiques compilées obtenues après du service des étrangers du ministère de l'Intérieur turc et de l'Institut national des statistiques, citées par Kemal Kirişci, *op. cit.*, p. 13. Il va sans dire que le même individu peut franchir à plusieurs reprises la même frontière. À titre de comparaison, d'après les dernières statistiques disponibles du Comité d'État des statistiques russe, il y a eu, en 2008, 40 000 entrées en provenance du Kazakhstan en Russie, 24 000 du Kirghizstan, 20 000 du Tadjikistan, 4 000 du Turkménistan et 43 000 d'Ouzbékistan. Source : [http://www.gks.ru/free\\_doc/new\\_site/population/demo/demo42.htm](http://www.gks.ru/free_doc/new_site/population/demo/demo42.htm), page consultée le 14 janvier 2012. Par ailleurs, 123 000 personnes d'origine ouzbèke vivaient en Russie, et 120 000 Tadjiks, 654 000 Kazakhs, 32 000 Kirghizes et 33 000 Turkmènes. Ces chiffres ne prennent cependant pas en compte les migrants séjournant de façon irrégulière en Russie.

9. TAPIA Stéphane de, *op. cit.*, p. 13.

pays d'accueil. Elles permettent d'interroger des dynamiques migratoires nouvelles, qui se jouent des frontières et des réglementations et impliquent ceux que le sociologue Alain Tarris appelle les « fourmis » de la mondialisation. Comme toute migration, elles dépendent néanmoins largement de la politique des États concernés en matière d'entrée sur le territoire, et de l'offre de transports.

## Des routes migratoires relativement accessibles

La région concernée se caractérise par la relative facilité avec laquelle les uns et les autres peuvent se rendre d'un pays à l'autre, les formalités de visa étant simplifiées dans la plupart des cas<sup>10</sup>. Il serait donc erroné de parler de migrations clandestines pour les ressortissants de l'ex-URSS en Turquie : dans la très grande majorité des cas en effet, ils pénètrent sur le territoire turc en toute légalité, munis de leur passeport et, le cas échéant, d'un visa. Leur présence ne prend un caractère irrégulier que lorsqu'ils ne quittent pas la Turquie à l'expiration de leur visa. Comme souvent, l'autonomie du social symbolisée par la migration a préfiguré les institutions politiques. Ainsi, alors que le Président turc Turgut Özal a pu proposer dès 1990 l'idée d'une coopération régionale entre États riverains ou proches de la mer Noire dont les bases ont été jetées en février 1992 lors d'une réunion multipartite, mais qui a peiné à se concrétiser avant de devenir l'Organisation de coopération économique de la mer noire (OCEMN), l'ouverture des frontières a été immédiatement mise à profit, dans tous les sens du terme, par des milliers d'anciens Soviétiques<sup>11</sup>. L'OCEMN a signé avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) un protocole de bonne conduite en matière de gestion des migrations

10. À titre d'exemple, la plupart des anciens ressortissants soviétiques peut se rendre en Russie sans visa. Les citoyens azerbaïdjanais peuvent quant à eux se rendre en Turquie avec leur simple passeport pour un séjour n'excédant pas 30 jours, comme tous les ressortissants originaires des pays d'Asie centrale, y compris le Tadjikistan. Cette durée est de 60 jours pour les citoyens russes et de 90 jours pour les citoyens géorgiens. Quant aux ressortissants arméniens et ukrainiens, ils doivent être munis d'un visa, qu'ils peuvent obtenir facilement à un poste-frontière, (à entrées multiples, respectivement pour une durée d'un mois et de 90 jours). Voir Ibrahim Kaya, « Circular Migration and Turkey: A Legal Perspective », *Carim*, n° 37, 2008, p. 6-9. Voir également le site du ministère turc des Affaires étrangères : <http://www.mfa.gov.tr/visa-information-for-foreigners.en.mfa>, page consultée le 3 décembre 2011.

11. TINGUY Anne de, *La grande migration*, Paris, Plon, 2004, pp. 142-144.

irrégulières et de trafic d'êtres humains, dans le cadre des « processus consultatifs régionaux ». Il convient néanmoins de noter que cet accord n'a rien de contraignant<sup>12</sup>.

Ces migrations sont à envisager dans un contexte plus large d'économie générale des transports, d'interconnexions et de nœuds de communication dont dépend en grande partie la mobilité des migrants. Les tentatives de désenclavement accru de l'espace eurasiatique ont été certes bien ralenties par les conflits qui ont embrasé la région mais les projets se sont multipliés. La voie ferrée Kars-Tbilissi, longue de 91 km, est en cours de réalisation, tout comme les lignes Benliahmet (province de Kars)-Aralik (province d'Igdir) et celle reliant Horasan (province d'Erzurum) à la frontière du Nakhitchevan (Dilucu, 220 km). Cette connexion a pour but de pallier le contrôle exercé par l'Arménie sur la rive gauche de l'Araxe depuis le conflit du Haut-Karabakh. Le transit de passagers par voie ferrée demeure toutefois cantonné à des volumes négligeables comparé au transit effectué par la route. Avec les conflits qui ont touché le Caucase, la plupart des postes-frontières ont été fermés ou ont vu leur activité très perturbée, toutefois la tendance est à une ouverture grandissante<sup>13</sup>. Si du côté de la frontière avec l'Arménie, les postes de Dogukapi (Kars) et Alican (Igdir) demeurent plus ou moins ouverts en fonction des relations entre l'Arménie et la Turquie (poste d'Akyaka par exemple, province de Kars), d'autres points de passages sont très fréquentés par les ressortissants sud-caucasiens : avec l'Azerbaïdjan (Dilucu-Nakhitchevan) et, avec la Géorgie, les postes de Sarp, ouvert dès 1988, et de Türkgözü, sont les plus fréquentés. Le poste de Türkgözü vise notamment à relier plus facilement la Turquie à l'Azerbaïdjan via les régions géorgiennes d'Akhalsikhe et Akhalkalaki<sup>14</sup>. Un autre point de passage est à l'étude vers la Géorgie (à Aktas). Par mer, Zonguldak (province située sur le bord de la mer Noire) est relié à Novorossiisk, et Trabzon, par ailleurs zone franche, à Sotchi. Il existe également une liaison fluviale mer Noire-Caspienne par le Don et la Volga. Depuis le milieu des années 1990, des lignes aériennes relient les principaux aéroports turcs aux capitales du Sud-Caucase et aux grandes villes de Russie et d'Ukraine. Enfin, le projet européen TRACECA (TRANsport Corridor Europe Caucasus Asia) englobe depuis 1993 un certain nombre d'opérations tant dans le domaine

---

12. Source OIM « Migration in Turkey: A Country Profile 2008 », [http://publications.iom.int/bookstore/free/Turkey\\_Profile2008.pdf](http://publications.iom.int/bookstore/free/Turkey_Profile2008.pdf), page consultée le 3 décembre 2011.

13. TAPIA Stéphane de, *op. cit.*, p. 122.

14. *Ibid.*, p. 156.

technique que financier dont le but est de restaurer des interconnexions délaissées, ou d'en créer de nouvelles, afin de relier l'Europe à l'Asie. Globalement, la Turquie est donc assez bien desservie depuis les pays d'origine des migrants dont il est question. Avec l'Asie centrale, l'offre de transport est plus réduite puisqu'il n'existe pas de frontières, sinon aériennes, communes entre la Turquie et ces pays. Des relations aériennes bi-latérales ont tout de même été établies par la *Türk Hava Yollari* et les compagnies issues de l'*Aeroflot* soviétique à Bakou, Almaty, Ashkabad, Bishkek et Tachkent<sup>15</sup>.

Au sein de cet espace eurasiatique, Moscou et Istanbul représentent des pôles d'attraction importants pour toute la région. Ces deux villes possèdent du reste un certain nombre de similitudes : elles attirent l'une et l'autre des migrations tant internes qu'externes ; elles sont une zone de transit ; elles concentrent l'essentiel des flux financiers, économiques, commerciaux... Saskia Sassen a souligné à quel point les changements intervenus dans le capitalisme au niveau mondial ont donné naissance à des opportunités commerciales quantitativement inégalées pour les immigrés dans les villes globales<sup>16</sup>. Dans ces deux grandes villes mondialisées, les migrants ont naturellement investi le secteur du commerce, en particulier sur les marchés. À Istanbul, contrairement à Moscou où l'industrie textile est quasi inexistante, le secteur de la confection est également un segment porteur pour ce nouveau prolétariat, en concurrence avec les nationaux originaires des régions de l'Est, dans un contexte de forte concurrence de la part de l'industrie chinoise du textile<sup>17</sup>.

La région de la mer Noire représente enfin un axe non négligeable des migrations entre l'ex-URSS et la Turquie : hermétique du temps de l'Union soviétique, la frontière terrestre avec la Géorgie (poste frontière de Sarp) est très fréquentée et naturellement prolongée par les rivages pontiques. La frontière terrestre entre l'Azerbaïdjan et la Turquie, quoique très mince (15 km), est un point de passage important pour les Azerbaïdjanais vivant au Nakhitchevan<sup>18</sup>. Enfin, la Turquie possède grâce à cette interface une frontière maritime avec, entre autres, la

15. TAPIA Stéphane de, *op. cit.*, p. 154.

16. *Cities in a World Economy*, Londres, Thousand Oaks, 2006.

17. PÉROUSE Jean-François, « Les formes de mobilité transcaucasiennes et balkaniques à Istanbul », *Balkanologie*, vol.10, n° 1-2, mai 2008.

18. Le Nakhitchevan, qui jouit d'un statut d'autonomie au sein de la République d'Azerbaïdjan et ne possède pas de frontière avec celle-ci, est enclavé entre l'Arménie (frontière fermée), l'Iran (frontière problématique en raison de relations difficiles entre l'Azerbaïdjan et la République islamique) et, donc, la Turquie.

Russie et l'Ukraine. La carte des lignes maritimes de la mer Noire reflète du reste les ouvertures réalisées entre les différents pays riverains<sup>19</sup>.

## Des formes de migrations très diverses

Nous l'avons déjà souligné, dans les années 1990, le commerce à la valise a fleuri dans les bazars d'Istanbul. Durement éprouvés par la paupérisation due à la crise qui a touché des couches entières de la population dans les pays de l'ancien bloc communiste, des milliers de ressortissants notamment russes, ukrainiens, moldaves ou bulgares ont emprunté les chemins des bazars stambouliotes. Leur présence a contribué à modifier considérablement la physionomie de certains marchés. Elle invite à interroger les conditions dans lesquelles ces individus acquièrent, souvent à leur corps défendant, une réelle culture de la mobilité. Force est de constater que dans leur société d'origine, les navetteurs ne font, en effet, pas partie des individus les plus pauvres et défavorisés socialement. Ils appartiennent bien au contraire la plupart du temps à la classe moyenne qui a été contrainte de trouver par elle-même les moyens de survivre dans le chaos socio-économique qui a suivi la disparition de l'URSS.

À Istanbul, le marché du quartier Lâleli, sorte de « giga-bazar »<sup>20</sup> alimente encore tous les fantasmes habituellement associés à l'immigration (drogue, activités illicites, prostitution, etc), même si les Russes y sont beaucoup moins nombreux que dans les années 1990. À la fois marché de gros, de détail, abritant des activités annexes liées à la migration (hôtels, sociétés de transport, change), Lâleli a connu des fortunes diverses depuis la fin des années 1980 qui ont vu déferler les « touristes russes » en très grand nombre : la première moitié des années 1990 demeure la période la plus florissante, tandis que les années 1996-1999 ont été celles de la crise. Les affaires semblent toutefois partiellement reprendre depuis le début des années 2000<sup>21</sup>. Aujourd'hui, les commerçants à la valise sont certes moins nombreux et Lâleli serait devenu

19. ΤΑΡΙΑ Stéphane de, *op. cit.*, p. 160.

20. ΠÉΡΟΥΣΗ, Jean-François, « Laleli, giga-bazar d'Istanbul. Appréhender les caractéristiques et les mutations d'une place commerciale internationale », in Michel Péraldi (dir.), *La fin des norias? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose/ Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, 2002, p. 307.

21. *Ibid.*, p. 323.

une place de négociation davantage professionnalisée<sup>22</sup>. Les « Russes » ont en quelque sorte acquis un statut les différenciant de ceux qui leur ont succédé dans les formes de transactions commerciales initiales liées au commerce à la valise<sup>23</sup>. Quoi qu'il en soit, le savoir-faire « nomade »<sup>24</sup> des navetteurs découle toujours de leur capacité à déployer leurs activités dans un entre-deux. Développées en dehors du cadre réglementaire habituel, ces activités de commerce reposent sur des normes et des conventions tacites qui sont productrices d'interactions entre individus et groupes. Les commerçants à la valise d'hier sont d'ailleurs parfois devenus des petits entrepreneurs relativement prospères aujourd'hui, certains d'entre eux ayant ouvert un commerce ou un atelier<sup>25</sup>, ce qui pose naturellement la question du devenir du projet migratoire et du petit entrepreneuriat, vecteur de promotion sociale très important pour les migrants... et pour les migrantes. L'une des caractéristiques des migrations ex-soviétiques en Turquie est en effet la part assez importante prise par les femmes.

Dans les années 1990 et au début des années 2000, la présence des « Natacha »<sup>26</sup>, surtout à Istanbul et dans les villes situées sur la mer Noire, a défrayé la chronique et donné naissance à des stéréotypes tenaces sur les femmes originaires d'Europe de l'Est<sup>27</sup>. La prostitution est toutefois loin d'être la seule activité économique des migrantes post-soviétiques. Parmi les secteurs économiques investis par les migrantes, on trouve, dans le tertiaire, celui des services à la personne, qui a connu une croissance soutenue dans les grandes villes turques depuis la libéralisation de l'économie dans les années 1980 et parallèlement au dynamisme du développement économique. Autrefois Philippines, les garde-malades sont désormais souvent originaires de l'ex-URSS.

.....  
22. *Ibid.*, p. 325.

23. Cas des Maghrébins, qui se sont implantés sur les marchés stambouliotes depuis le début des années 2000. Michel Péraldi, « L'esprit du bazar. Mobilités transnationales maghrébines et sociétés métropolitaines. Les routes d'Istanbul », in *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris, Maisonneuve et Larose/Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, 2001. Du même auteur, « Istanbul. Le commerce à la valise, face discrète de l'économie », *Urbanisme*, nov-déc. 2009, n° 369, pp. 67-68.

24. Selon l'expression d'Alain Tarrius, *La mondialisation par le bas, Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Éditions Belland, 2002.

25. KIRIŞCI Kemal, *op. cit.*, p. 4.

26. Nom donné en Turquie aux prostituées originaires d'Europe de l'Est. Pour une étude sur ce phénomène dans la région de la mer Noire, voir Faruk Bilici, « Chocs et trocs en tout genre à la frontière turco-géorgienne... », *Panoramiques*, 2<sup>e</sup> trimestre 1994, n° 14, pp.167-171

27. Au sens large puisque nombre d'entre elles sont certes russes, ukrainiennes ou moldaves, mais également azéries et géorgiennes.

Des agences de recrutement et de placement ont d'ailleurs vu le jour<sup>28</sup>. Les «dames de compagnie» originaires du Turkménistan semblent particulièrement appréciées par la bonne société stambouliote, en raison notamment de la proximité linguistique entre le turc d'Anatolie et le turkmène. D'après les statistiques de l'OIM, 52 % des migrants en Turquie seraient des femmes, ce qui reflète du reste un phénomène observé à l'échelle mondiale<sup>29</sup>. Cette configuration a d'ores et déjà des conséquences au sein des foyers concernés dans les pays d'origine puisqu'elle conduit à des inversions dans les rapports de dépendance. Une Géorgienne travaillant comme garde-malade pour une Turque âgée expliquait ainsi qu'elle parvenait, avec son salaire d'environ 400 dollars par mois, à faire vivre son époux invalide et ses enfants, dont un fils adulte au chômage, tous restés en Géorgie. Des travaux menés par des chercheurs turcs ont également montré que la présence de l'ensemble de la cellule familiale en Turquie mène souvent au salariat des femmes de la famille, fréquemment dans le secteur de la confection, offrant une main-d'œuvre peu chère<sup>30</sup>. Il s'agit d'une situation particulièrement intéressante et même inattendue si on la compare avec celle qui prévaut en Russie, où l'immigration sud-caucasienne et centrasiatique<sup>31</sup> est presque exclusivement masculine<sup>32</sup> dans sa phase primaire et ne devient une affaire de famille qu'au terme d'un processus qu'on pourrait qualifier de regroupement familial spontané.

Enfin, pour dresser un tableau exhaustif des migrations en provenance de l'ex-URSS vers la Turquie, il convient d'évoquer également les mobilités touristiques et étudiantes. En 2011, la Fédération de Russie (près de 3 500 000, 11 % du total) et la Géorgie (1 million, 3 %) figuraient respectivement à la 2<sup>e</sup> et à la 8<sup>e</sup> place du «top 10» du nombre d'entrées en Turquie par nationalité<sup>33</sup>. Il est

28. KIRIŞCI Kemal, *op. cit.*, p. 5.

29. Voir WIHTOL de WENDEN Catherine, «Destination Europe», *L'atlas des minorités, LaVie-Le Monde*, 2011, p. 131.

30. DEDEOĞLU Saniye, «Garment Ateliers and Women Workers in Istanbul: Wives, Daughters and Azerbaijani Immigrants», *Middle Eastern Studies*, vol.47, n° 4, pp. 663-674.

31. En ce qui concerne en tout cas les deux principaux flux, en provenance d'Ouzbékistan et du Tadjikistan. En revanche, on observe une part très importante de femmes parmi les migrants kirghizes. Ces dernières trouvent à s'employer comme auxiliaires de vie, femmes de ménage ou nounous. Il s'agit la plupart du temps de femmes entre deux âges, qui ont de grands-enfants, voire des petits-enfants, souvent à marier.

32. Comité d'État des statistiques de la Fédération de Russie, «Naselenie po graždanstvu i vozrastnym grupam» [La population par citoyenneté et groupe d'âge]. Disponible sur: [http://www.perepis2002.ru/ct/doc/TOM\\_04\\_2\\_07.xls](http://www.perepis2002.ru/ct/doc/TOM_04_2_07.xls), page consultée le 22 mai 2011.

33. Source ministère turc du Tourisme: <http://www.kultur.gov.tr/EN/dosya/2-5875/h/november-2011bulletin.xls>, page consultée le 14 janvier, 2012.

cependant malaisé d'obtenir à partir de ces chiffres une estimation fiable du nombre de touristes. Quoi qu'il en soit, compte tenu de la situation économique rencontrée dans ces deux pays, on peut raisonnablement penser que la proportion de « vrais » touristes est plus importante parmi les Russes. La Turquie figure en effet parmi les destinations ensoleillées les plus prisées des Russes, avec Israël et l'Égypte. Ce tourisme donne d'ailleurs lieu à des configurations quelque peu surprenantes, où l'on voit ici une famille azérie installée en Russie se joindre à un voyage organisé dans la région d'Antalya et se féliciter de la proximité linguistique entre l'azéri et le turc (« Par rapport aux Russes, c'est sûr que c'était plus facile de négocier les prix avec les commerçants »)<sup>34</sup>, et là deux sœurs d'origine arménienne, nées en Azerbaïdjan et de citoyenneté russe, participer au même type de voyage.

Concernant les républiques turcophones d'Asie centrale et l'Azerbaïdjan, si l'on ne peut que constater la nette préférence des « masses laborieuses » pour l'ancienne métropole russe et la part très réduite des flux touristiques, il est au moins une forme de migration qui les distingue des autres anciennes républiques soviétiques, il s'agit de celle des élites. Elle semble évidemment indissociable de la proximité linguistique et culturelle qui lie la République de Turquie à la République d'Azerbaïdjan, d'une part, et à ses consœurs d'Asie centrale, d'autre part. Ces circulations sont notamment portées par des réseaux religieux comme celui des Fethullahci<sup>35</sup>. Il faut toutefois constater que les efforts déployés côté turc l'ont été davantage en termes de création d'institutions universitaires bilatérales (au Turkménistan, au Kazakhstan et au Kirghizstan, ainsi qu'en Azerbaïdjan, notamment) que par la venue en très grand nombre d'étudiants dans les universités turques. Profitant des relations privilégiées entre ces États et la Turquie au début des années 1990, le mouve-

---

34. Travail de terrain de l'auteur dans le cadre d'une thèse de science politique intitulée « Migrations, transnationalisme et nouvelles diasporas dans l'espace post-soviétique : les immigrés sud-caucasiens en Fédération de Russie », IEP de Paris, 2011.

35. Ce mouvement émane de la pensée de Saïd NURSI (1876-1960), personnage charismatique dont l'œuvre principale, le *Risale-i Nur* (les « lettres de la lumière »), qui contient en premier lieu une exégèse du Coran et compte plus de 6000 pages, structure les activités de la *djemaat*, comme on nomme également le mouvement ourdjou. Conscient des contradictions de l'Empire ottoman, puis de la Turquie, qui imitent selon lui l'Occident afin de combler leur retard technique et scientifique et se détournent ainsi de la foi musulmane, Saïd NURSI propose d'allier l'islam avec la science et le progrès. À sa mort, ses disciples – qu'on appelle les ourdjous – se séparent en raison de différends concernant l'attitude à adopter envers la classe politique et les coups d'État et créent différents courants. Les Fethullahci sont l'un des nombreux mouvements issus de cette scission. Voir à ce sujet Bayram BALCI, *Missionnaires de l'Islam en Asie Centrale. Les écoles turques de Fethullah Gülen*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003.

ment a également développé un réseau dense d'établissements d'enseignement secondaire dans toute l'ex-URSS, plus de 120 en tout, dont presque une centaine dans les seules républiques turcophones, qui ont été pour la plupart inaugurés en présence du premier ministre turc Turgut Özal<sup>36</sup>. Dès 1995 toutefois, le rythme de création des écoles marque fortement le pas pour des raisons à la fois internes à la *djemaat* et liées au contexte politique et géopolitique.

La Turquie, Sud géographique de la grande majorité des anciennes républiques soviétiques, est devenue un Nord économique pour nombre d'entre elles depuis la disparition de l'Union soviétique. Ce phénomène ne saurait laisser les chercheurs indifférents tant il reflète la place occupée désormais par la Turquie dans l'espace eurasiatique, charnière entre l'Europe occidentale, l'ex-URSS et le Moyen-Orient. Au-delà des impacts régionaux liés à cette problématique, ce type de migrations est symptomatique de la « mondialisation vers le bas » et reflète la grande diversité des mobilités actuelles en Turquie.

## Bibliographie

- BADIE Bertrand, BRAUMAN Rony, DECAUX Emmanuel, DEVIN Guillaume, WIHTOL DE WENDEN Catherine, *Pour un autre regard sur les migrations*, Paris, La Découverte, 2008.
- BILICI Faruk, « Chocs et trocs en tout genre à la frontière turco-géorgienne... », *Panoramiques*, 2<sup>e</sup> trimestre 1994, n° 14, p. 167-171.
- BRAUX Adeline, « L'émigration des pays de la CEI vers la Russie : enjeu de politique intérieure et extérieure ? », *Revue internationale et stratégique*, n° 68, hiver 2007-2008, pp. 121-131.
- DEDEOGLU Saniye, « Garment Ateliers and Women Workers in Istanbul: Wives, Daughters and Azerbaijani Immigrants », *Middle Eastern Studies*, vol.47, n° 4, pp. 663-674.
- KAYA Ibrahim, « Circular Migration and Turkey: A Legal Perspective », *CARIM*, n° 37, 2008.
- KIRIŞCI Kemal, « Informal "Circular migration" Into Turkey: The Bureaucratic and Political Context », *CARIM*, n° 21, 2008.
- PÉRALDI Michel (dir.), « L'esprit du bazar. Mobilités transnationales maghrébines et sociétés métropolitaines. Les routes d'Istanbul » in *Cabas et containers. Activités mar-*

.....  
36. *Ibid.*

## Les migrations en provenance des ex-républiques soviétiques en Turquie

*chandés informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris, Maisonneuve et Larose / Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, 2001.

PÉRALDI Michel (dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.

PÉRALDI Michel, « Istanbul. Le commerce à la valise, face discrète de l'économie », *Urbanisme*, nov-déc. 2009, n° 369, pp. 67-68.

PÉROUSE Jean-François, « Transits maghrébins à Istanbul. Trajectoires, profils et stratégies », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol.119-120, 2007, p. 115-138.

PÉROUSE Jean-François, « Les formes de mobilités transcaucasiennes et balkaniques à Istanbul », *Balkanologie*, vol. X, n° 1-2, mai 2008.

SASSEN Saskia, *Cities in a World Economy*, Londres, Thousand Oaks, 2006.

TAPIA Stéphane de, *Migrations et diasporas turques. Circulation migratoire et continuité territoriale (1957-2004)*, Paris, IFEA-Maisonneuve et Larose, 2005.

TARRIUS Alain, *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Éditions Balland, 2002.

TARRIUS Alain, « Au-delà des États-nations: des sociétés de migrants », *REMI*, 2005, vol.17, n° 2, pp. 37-61.

TINGUY Anne de, *La grande migration*, Paris, Plon, 2004.